

Agence de l'Innovation: les premiers programmes

Paris– L'Agence pour l'innovation industrielle (All), agence d'État -financée à hauteur de deux milliards d'euros par le gouvernement, dont 1,7 milliard d'euros ont déjà été versés- est au cœur d'un programme coopératif, créé pour répondre à l'ambition gouvernementale de relancer la création et l'innovation industrielle dans l'Hexagone.

La France, dans le domaine de l'innovation, a signé de belles réussites, du dernier Airbus, en passant par le nucléaire qui reste discutable, le TGV, et bien d'autres...

Pourtant, elle est en panne : manque d'imagination ou de moyens? Difficile, voire impossible, de répondre. Cependant, c'est un fait la cote de popularité des ingénieurs « franchouillards » est toujours à son zénith.

Comme l'indique le président du conseil de surveillance de l'All et p-dg de Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa: *« Il y a urgence ! L'innovation industrielle qui est le fait de l'entreprise est fortement liée à la recherche. Bien entendu, il est important de respecter cette séparation de la recherche pure, qui est un bien public, de l'innovation industrielle. L'All a été créé dans le cadre de la politique économique du gouvernement pour promouvoir des programmes mobilisateurs d'innovation. La France est en retard. D'ailleurs, certaines activités sortent du pays. »*

Face à l'avance de pays comme le Japon et les États-Unis dans le domaine de la recherche et du développement technologique, et à l'émergence de l'empire du Milieu et de l'Inde, la création de l'All est donc plutôt logique et bienvenue.

Quelques-uns s'interrogeront sur la nature de l'intervention de l'État, mais Jean-Louis Beffa se veut rassurant, ainsi, il rappelle : *« L'agence ne va pas définir les programmes à développer. Mais dans le domaine de l'innovation, il y a la nécessité de prendre des risques et d'avoir une vision à long terme. Si l'on regarde au Japon ou aux États-Unis, l'intervention de l'État est forte. »*

En réalité, le choix des programmes est laissé aux grandes entreprises qui doivent tout de même prendre en compte la nécessité de supporter la production, pour un marché prévisionnel de 500 à 600 millions d'euros.

Pas question donc, de suivre des avancées technologiques minimales. Pour autant, les PME innovantes vont être associées à ces programmes coopératifs. Jean-Louis Beffa a ainsi insisté sur ce point *« les PME sont des partenaires à part entière, tout comme les laboratoires publics. Il est important de tenir ses liens. D'où la création de pôles de compétitivité ».*

Cinq projets obtiennent le feu vert de l'All

–BioHub, la valorisation des ressources agricoles par les biotechnologies, présenté par Roquette Frères, pour un effort total de R&D de 98 millions d'euros.

–Homes, « le bâtiment économe » en énergie, présenté par Schneider Electric pour l'effort total de

R&D de 88 millions d'euros.

-Neoval, le système de transport modulaire automatique sur pneus, présenté par Siemens pour un effort total de R&D de 62 millions d'euros.

-Quaero, la recherche et la reconnaissance de contenus numériques, présenté par Thomson pour un effort total de R&D de 250 millions d'euros.

-TVMSL (Télévision mobile sans limite) présenté par Alcatel pour un effort total de 98 millions d'euros.

Ces programmes, de recherche et de développement représentent un montant global de **596 millions d'euros**, et bénéficient d'un soutien de l'agence de **236 millions d'euros, répartis entre subventions et avances remboursables.**

À noter qu'un sixième programme de recherche et de développement, dénommé, **VHD** pour Véhicule Hybride Diesel Electrique et proposé par PSA Peugeot Citroën, sera soumis pour décision au prochain Conseil de surveillance de l'All prévue au mois de mai.

A court terme ces programmes de R&D mobiliseront **770 emplois hautement qualifiés**, pour leur réalisation, et créeront **230 nouveaux postes.**

Leur succès permettra la création de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects. Ils ont pour vocation de s'étendre sur une durée de cinq à dix ans, et les financements publics, de l'ordre de **25 à 100 millions d'euros** couvrent une durée moyenne de cinq ans.